

*Interpellation présentée par la députée:
Mme Sylvia Leuenberger*

*Date de dépôt : 11 octobre 2007
Messagerie*

Interpellation urgente écrite **Retour au balai...**

Je vois presque chaque jour, dès l'automne, les employés communaux avec des souffleuses à feuilles (ce qui est légal depuis 2001 entre le 1^{er} octobre et le 31 janvier) nettoyer les trottoirs. Le bruit est tel qu'ils portent des casques, mais ce qui ne protège pas les autres de cette nuisance sonore bien sûr. Et l'odeur de l'huile brûlée des moteurs à deux temps laisse des traces odorantes sur plusieurs centaines de mètres. On le sait, les gaz de ces moteurs sont très toxiques, voire cancérigènes. Ces employés les respirent plusieurs heures de suite.

D'autre part, il y a de plus en plus de personnes inculpées qui font l'objet de possibilités de Travaux d'Intérêt Général (TIG) et il n'est pas toujours facile de leur trouver des occupations.

Alors, la question est la suivante :

Pourquoi ne pas inciter les communes à renoncer, le plus possible, à ces engins très polluants, malgré la légalité, en leur octroyant plus d'aide en personnel (type TIG), particulièrement pendant les périodes automnales où l'on peut utiliser ces souffleuses, pour les remplacer par plus de bras armés de balais qui ont l'avantage d'être totalement respectueux de l'environnement et de la santé des employés ?